

Subject: pénurie

From: Vandenberghe <vandenberghe@ires.ucl.ac.be>

Date: Tue, 17 May 2005 17:48:10 +0200

To: "v >> 'Vandenberghe Vincent'" <vandenberghe@ires.ucl.ac.be>

Sur la pénurie d'enseignants

Le Soir : édition du 20/10/1999 | page 2

Sur la pénurie d'enseignants

L'actualité récente fait état d'une pénurie naissante d'enseignants dans certaines branches enseignées dans le secondaire de la Communauté française-Wallonie-Bruxelles. Ce fait interpelle car il survient au terme d'une période de restriction du taux d'encadrement (mesures Di Rupo et surtout Onkelinx), dans un contexte de stabilité des effectifs-élèves et donc de réduction du nombre total d'emplois à pourvoir. Certes, les mesures d'encouragement au départ des quinquas lancées à l'occasion de la réduction de l'encadrement dans le secondaire, couplées au vieillissement du corps professoral, concourent à gonfler le volume des départs en fin de carrière. Mais les travaux que nous avons pu réaliser indiquent que d'autres phénomènes, concernant le début de carrière cette fois, sont à l'oeuvre et méritent plus d'attention au moment où s'ébauchent les premières tentatives de réponse à la pénurie. Dans le cadre de la chaire Collinet d'économie de l'éducation à l'UCL et d'une étude sur les besoins des élèves en difficulté ou en décrochage, nous formulons naturellement l'idée qu'il est crucial pour ces derniers de pouvoir bénéficier d'enseignants compétents et motivés. Cela nous conduit à examiner les conditions du recrutement et de la stabilisation dans la profession des jeunes enseignants. Le propos que nous tenons ici est fondé plus particulièrement sur l'étude du déroulement des carrières d'un peu plus de 50.000 jeunes enseignants entrés dans le secondaire entre 1973 et 1996. Une telle étude révèle pour l'essentiel deux choses. Tout d'abord que la propension des jeunes enseignants débutants à quitter le système au terme d'une première expérience professionnelle est relativement élevée et contraste avec la quasi-absence de risque de sortie au terme de 7 ou 8 années de carrière. Ensuite, qu'à ancienneté donnée, ce risque s'accroît au fil du temps.

Risque de sortie gros au début, quasi nul ensuite

Le rapport entre le risque de sortie durant la première année de carrière et durant la 24^e année est de plus de 35. Ce rapport décroît ensuite pour ne plus se singulariser de façon significative à partir de la 8^e année. Ces résultats sont fort intéressants en termes de politique scolaire. Ils suggèrent que la composition du corps professoral est très sensible à ce qui se produit en début de carrière. En outre, dans le contexte de pénurie qui motive notre propos, ils indiquent que la réponse à cette pénurie dépend en bonne partie de la capacité du système à garder un plus grand nombre d'enseignants débutants. Les premières années de carrière sont à l'évidence synonymes de forte instabilité. Cette observation fait sans doute écho à la politique de gestion du personnel en vigueur consistant à titulariser les enseignants ayant acquis une certaine ancienneté de service. Une telle politique « fixe » les enseignants plus âgés mais elle accentue probablement le risque de sortie des plus jeunes, car c'est sur eux que se reporte entre autres le besoin de flexibilité inhérent à notre système de quasi-marché scolaire. L'autre information importante concerne le caractère relativement définitif de la réduction du risque de sortie après quelques années. Dans l'enseignement secondaire en tout cas, la mobilité externe est très faible après 8 ans.

Augmentation du risque

de sortie au fil du temps Le deuxième résultat est celui de l'effet de la date calendrier à laquelle intervient la sortie. La tendance est à l'augmentation du risque de sortie au fur et à mesure que l'on avance dans le temps. Pour un niveau d'ancienneté de carrière donné, le risque de sortie était beaucoup plus faible en 1973, 1974 et 1975 qu'en 1996. Le risque de sortie augmente graduellement entre 1976 et 1986-87. Il

diminue faiblement jusqu'en 1991 puis repart à la hausse pour culminer au cours de l'intervalle débutant en janvier 1996. Une telle tendance nous conduit à affirmer qu'il y a eu au cours des vingt dernières années accentuation de l'instabilité des débuts de carrière et à suggérer que celle-ci serait le reflet d'une précarisation croissante de l'emploi des jeunes enseignants.

D'autres déterminants

structurels du risque de sortie Cela étant, l'étude des trajectoires des jeunes enseignants conduit à d'autres résultats qui permettent de mieux appréhender le phénomène des sorties en cours de carrière. En termes géographiques, on note ainsi que la province dans laquelle travaille l'enseignant s'avère peu discriminante. On note toutefois qu'une province - celle du Hainaut - est synonyme de risque de sortie moindre (environ 12 %). Or on sait que cette province est celle où le marché du travail, singulièrement le nombre d'emplois privés, s'est le plus déprécié depuis le début des années 70. On serait donc tenté de dire que le risque de sortie des jeunes enseignants est en partie fonction des opportunités d'emploi hors enseignement: lorsque celles-ci sont moins nombreuses, les enseignants seraient moins enclins à quitter.

On note aussi que les enseignants débutant avant l'âge de 25 ans présentent un risque de sortie plus important que les enseignants démarrant à un âge plus avancé. Sans certitude, ce résultat pourrait signifier que les diplômés de l'enseignement non universitaire (plus jeunes au moment de l'obtention du diplôme) sont plus exposés au risque de sortie que les universitaires. L'autre fait marquant est le différentiel existant entre hommes et femmes. Le risque de sortie des premiers est environ 12 % plus important que celui des femmes. Le dernier ensemble de résultats concerne les conditions de travail des enseignants. Le plus surprenant est d'observer que l'indice mesurant le taux de croissance du salaire horaire nominal dont bénéficie l'enseignant est non significatif. Ce résultat indiquerait que, toutes choses égales par ailleurs, la politique salariale restrictive intervenue à partir de 1984 n'aurait pas eu d'impact spécifique sur le risque de sortie (1). Par contre la variable décrivant l'horaire de l'enseignant est fortement significative. Plus l'horaire hebdomadaire de l'enseignant est complet (proche du temps plein), plus le risque qu'il sorte est faible. On observe aussi que le fait de travailler dans plusieurs établissements réduit le risque de sortie.

En conclusion

A l'heure où s'élaborent les premières réflexions et solutions face à une situation de pénurie naissante, il nous paraît tout aussi important de se préoccuper du risque de sortie des jeunes entrants dans la profession que chez les quinquas via la prépension. L'analyse démontre que beaucoup de jeunes diplômés quittent rapidement l'enseignement secondaire et, en sus, que le phénomène s'est accentué au cours des vingt dernières années. Sans doute certains départs reflètent simplement le choix que font certains jeunes d'opter pour une autre profession ou un autre secteur d'activité. Mais nombre de départs renvoient vraisemblablement à la tension qui, en vertu des règles statutaires en vigueur, oppose jeunes et moins jeunes en termes de garantie d'emploi. On peut imaginer nombre d'initiatives visant à améliorer les conditions de travail des jeunes enseignants comme par exemple la meilleure préparation au métier en cours de formation initiale ou la mise en place d'un système de tutorat par des enseignants plus expérimentés lorsque démarre la carrière. Mais l'efficacité de tels dispositifs risque d'être faible tant qu'on ne limitera pas assez la tension entre ceux qui peuvent se prévaloir d'une ancienneté de service et les autres.

VINCENT VANDENBERGHE

Professeur adjoint à l'UCL

Titulaire de la chaire Collinet d'Economie de l'Education

(1) Les taux de croissance des salaires nominaux se sont réduits à partir du milieu des années 80. On a également assisté à un décrochage par rapport à l'indice des prix de la consommation. Le titre est de la rédaction